



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 19 décembre 2024,

### **Inauguration de la passerelle entre Toulouges et Le Soler : Le Département continue de densifier son réseau cyclable.**

Jean ROQUE, Vice-Président en charge des Mobilités qui représenté la Présidente du Département, Hermeline MALHERBE, a inauguré la pose de la passerelle sur la basse, reliant le nouvel itinéraire cyclable entre Toulouges et Le Soler. En présence de Bruno BERTHET, Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, Armelle Revel-Fourcade, Vice-Présidente Perpignan Méditerranée Métropole et maire du Soler et Nicolas Barthe, Maire de Toulouges.

À cette occasion, Jean Roque, Vice-Président en charge des mobilités a déclaré : *«Aujourd’hui, nous célébrons une étape supplémentaire qui fait partie du Plan Vélo que le Département a lancé, avec comme objectif de favoriser une mobilité plus durable et respectueuse de l’environnement. Le Département ne cesse de créer et d’imaginer un territoire toujours plus attractif et accessible par tous, et ce nouvel itinéraire cyclable sécurisé entre Toulouges et Le Soler, en est l’un des exemples concrets. Cette piste cyclable est le fruit et l’illustration d’un partenariat gagnant avec le Département, la communauté urbaine et l’Etat qui ont su mettre à profit l’intelligence collective pour améliorer le bien-être des habitants de notre territoire. Je n’oublie pas de saluer les entreprises locales qui ont travaillé sur ce chantier. »*

Un nouvel itinéraire cyclable sécurisé de 1 525 mètres reliera Toulouges au Soler, facilitant les déplacements à vélo en toute sécurité. Le trajet débute au carrefour giratoire du SDIS, sur la Route Départementale 39, à Toulouges et se termine au carrefour giratoire entre les RD 39 et 916 à l’entrée du Soler. Il permet de relier ces deux communes en moins de 10 minutes, tant pour les déplacements utilitaires que pour les loisirs.

Ce projet vient compléter le réseau cyclable sur la communauté urbaine et s’inscrit dans un programme collaboratif entre le Département et la Communauté Urbaine. Il reliera notamment la voie cyclable entre Le Soler et Perpignan, ainsi que les aménagements urbains de Toulouges. L’opération a pour objectifs la sécurisation du trafic cyclable actuel sur la RD 39, la sécurisation des franchissements des voies ferrées et de la Basse, et l’incitation à l’utilisation du vélo pour les trajets quotidiens.

Ce nouvel aménagement comprend la création d’une piste cyclable bidirectionnelle de 2,5 mètres de large, séparée du trafic motorisé par un muret en béton.

Trois franchissements seront aménagés, dont une passerelle métallique de 30 mètres au-dessus de la Basse, une des pièces maîtresses de ce projet.

Les travaux ont débuté en novembre 2024 et devraient se terminer au premier semestre 2025. Le coût total de l’aménagement est de 846 000 € TTC, financé par l’État, le Département et la Communauté Urbaine.

**CONTACT PRESSE** Vincianne LAURENT, Attachée de Presse // vincianne.laurent@cd66.fr /// 06 76 10 60 59



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Caractéristiques de la passerelle :**

La passerelle métallique, en aluminium, mesure 30 mètres de long et 3 mètres de large. Elle est posée sur deux culées en béton armé et dispose d'un revêtement en résine antidérapante. Sa mise en place, d'un coût de 300 000 € TTC, sera effectuée par grue.

### **Financements :**

État : 292 696 € HT

Département des Pyrénées-Orientales : 271 304 € HT

Communauté Urbaine : 141 000 € HT





La Basse

Pyrenées  
Orientales  
le département

TPCC  
04 68 63 34 61

04 68 63 41 26

EP-767-L-18





Potentiel des Médias

leDijff